

Voler-Coller : Stop au plagiat !

Module 3 : Citations et bibliographies

Vidéo 6 : Citer une image

Citer des textes, c'est bon, maintenant, on sait faire ! Mais là, j'ai une image ? Comment ça se passe ? Est-ce que ce sont toujours les mêmes principes qui prévalent ? Et est-ce que j'ai le droit de reproduire l'image dans mon écrit académique ? Allez, on se détend ! Citer une image, ce n'est pas plus compliqué que citer un texte !

À la fin de cette vidéo, vous saurez comment citer une image dans un style bibliographique donné.

On distingue deux types de citations qui peuvent être faites d'une image dans un écrit académique :

- 1) Premièrement, une reproduction intégrale. L'image est alors insérée dans le corps du document. Cela nécessite d'avoir les droits de réutilisation sur celle-ci ET de noter en dessous ses références bibliographiques complètes ainsi que sa licence d'utilisation.
- 2) Deuxièmement, une citation simple sans reproduction. On intégrera alors la référence complète de l'image dans sa bibliographie et on pourra même réaliser des appels de citation qui renvoient à elle dans le corps du document. Cet usage ne nécessite pas l'obtention des droits de réutilisation de l'image ou de l'œuvre en question.

Ici, on voit comment il est possible d'insérer une image dans le corps de son écrit académique. On reproduit celle-ci au milieu du texte et en-dessous, on note ses références complètes en respectant la présentation du style bibliographique choisi – dans cet exemple l'APA 7^e édition. On indique ensuite la licence d'utilisation sous laquelle est placée l'image – pour cette photographie d'iguane qui vient de Wikimedia Commons, il s'agit de la licence Creative Commons BY SA. Ceci permet de montrer à votre correcteur que vous avez bien vérifié les droits de réutilisation de l'image et que vous respectez vos devoirs vis-à-vis du droit d'auteur.

Ce deuxième exemple montre la référence complète ainsi que la licence d'utilisation de l'image insérée dans la bibliographie finale sans reproduction de celle-ci dans le document. L'appel de citation est aussi construit sur le modèle du style APA 7^e édition que l'on a choisi, avec entre parenthèses le nom de l'auteur, suivi d'une virgule, puis de la date de l'image en question.

Attention cependant ! Dans les différents styles bibliographiques, vous disposez de deux types de présentations différentes pour citer une image selon la nature de celle-ci : l'image - œuvre d'art d'une part, et l'image en ligne d'autre part.

En effet, l'image que vous citez ou reproduisez peut-être une œuvre d'art originale au sens d'objet ou de création esthétique ou artistique – y compris numérique. C'est par exemple le cas des peintures, des sculptures, des photographies artistiques, etc. Dans ce cas, la référence mentionnée doit comprendre des éléments particuliers mentionnés dans le style bibliographique comme le format ou le support de l'œuvre, ou encore le lieu et la ville de conservation.

Dans le cas de l'œuvre « Départ pour la Guyane. Embarquement des forçats à l'Île de Ré » de Francis Lagrange, célèbre peintre bagnard de Guyane, nous avons pris le soin de renseigner les données bibliographiques exigées par le style APA 7e édition pour ce type de document comme le support (il s'agit là d'une peinture), l'institution de conservation de l'original (c'est-à-dire le Musée départemental Alexandre Franconie) ou encore le lieu de conservation (ici la ville de Cayenne). Vous remarquerez que la licence n'est pas explicitement renseignée car l'œuvre est encore sous droit d'auteur français classique. Ne pas noter la licence d'une œuvre revient par défaut à signaler que celle-ci est encore placée sous le régime de droit d'auteur classique.

Ces informations disparaissent lors de la citation d'une simple image en ligne n'ayant pas fait l'objet d'une réelle volonté artistique, telle que cette photographie d'anaconda servant à documenter l'espèce animale dans Wikipédia. On applique alors la deuxième présentation proposée par le style bibliographique que l'on utilise - celle pour les images en ligne - et on n'oublie pas de renseigner la licence d'utilisation.

Voilà ! Vous savez tout (ou presque tout) sur la citation d'image dans un écrit académique.

Références bibliographiques :

Comment citer des œuvres d'art, Guide pratique (p. 16). (2017). Université de Montréal et Université du Québec.

Daniel, J., & Denoyelle, M. (2021). *Guide pratique pour la recherche et la réutilisation des images d'œuvres d'art 2021* (p. 46). Institut national d'Histoire de l'art. <https://hal.science/hal-03267948>

Debret, J. (2020, juillet 9). *Exemple APA – Photo, peinture ou image*. Scribbr. <https://www.scribbr.fr/normes-apa/exemple-photo-image/>

Denoyelle, M., Durand, K., Daniel, J., & Doulkaridou-Ramantani, E. (2018). *Droits des images, histoire de l'art et société*. (p. 124). Fondation de France ; Institut national d'histoire de l'art (INHA). <https://shs.hal.science/halshs-02066987>

Projet soutenu dans le cadre de l'AMI Emergences

Crédits :

Scénario : Marie Latour, directrice adjointe du SCD de l'Université de Guyane

Responsable scientifique : Annaïg Mahé, maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'URFIST de Paris / École nationale des Chartes / PSL

Vidéo : Flyy Lerandy

